EVALUATION UE 3.2 S3 – UE 5.3 S3
Projet de soins infirmiers
Communication et conduite de projet

Préparation de l'évaluation

- Au cours des 5 premières semaines de stage du semestre 3, l'étudiant effectue un recueil de données cliniques en lien avec 2 patients qu'il a pris en charge, et prépare les 2 démarches cliniques complètes intégrant l'objectif global et la programmation des soins. Pour rappel ces 2 démarches cliniques doivent être différentes de celles présentées en visite de stage. Pour les étudiants en session 3, elles doivent être différentes des démarches présentées pour l'évaluation de l'UE 5.5 S5.
- L'étudiant prévoit un envoi de documents pour le formateur comprenant les 2 démarches cliniques et la programmation des soins. Cet envoi doit être adressé **par mail à l'évaluateur, au plus tard à 17h00 la veille de l'évaluation**.

Chaque démarche clinique comprend :

- La présentation synthétique de la structure
- La présentation de la personne soignée
- Le bilan de santé : ATCD, histoire de la maladie, résumé de séjour
- L'objectif global
- La problématisation et le projet de soin en priorisant les problèmes/risques. Une attention particulière doit être portée à la personnalisation des objectifs et des actions
- Le devenir à court, moyen et long terme

Les projets de soins doivent être datés et effectués à un jour précis selon l'horaire de travail de l'étudiant : le même jour pour les deux patients.
L'étudiant prépare aussi la programmation des soins pour les 2 patients pris en charge. Cette programmation s'effectue sur la même journée que celle de la démarche de soins pour les 2 patients sauf stage spécifique rendant la programmation compliquée sur la même journée (lycée, antennes…)

Dans le cadre de l'UE 5.3 S3 :

- Elaborer le projet de soins dans un contexte de pluriprofessionnalité
- Identifier les besoins spécifiques de communication de la personne soignée
- Argumenter le projet de soins et la démarche clinique

Déroulement

- Evaluation en distanciel, en visioconférence **(Audio et vidéo obligatoire)**
- L'étudiant transmettra par mail, au plus tard la veille 17h, son document écrit
- L'étudiant **présentera dans un premier temps sa programmation** à partir de laquelle le formateur choisira l'une des 2 démarches cliniques réalisées.
- L'étudiant présente la démarche clinique réalisée pour la personne soignée, argumente la problématisation, développe le projet de soins pour les problèmes et les risques prévalents.
- L'étudiant argumente et réajuste lors des échanges avec le formateur.
- Le formateur met la note mais ne la communique pas à l'étudiant.

- Dates prévues :

Entre le 9 et le 13 décembre 2024.

Le formateur évaluateur contactera l'étudiant pour organiser le RDV d'évaluation.

Modalités de rattrapage

- Même modalités que l'évaluation initiale. Les 2 patients présentés doivent être différents de la première session, de la démarche de la visite de stage ainsi que de l'évaluation de l'UE 5.5 S5 session 1 et 2.
- Le recueil de données s'effectue sur la 2e période de 5 semaines du stage S3, l'évaluation se fera en visioconférence entre le 20/01/25 et le 24/01/25 pour les étudiants en 2e année.
- Les étudiants qui ne sont pas de la promotion 2023-2026 peuvent demander s'ils le souhaitent un aménagement en SCTPSIE pour passer les sessions de rattrapage sur le temps de stage du semestre 5.